



Union Départementale des Syndicats CGT du Territoire de Belfort

Maison du Peuple - Place de la Résistance et du Général De Gaulle -

90020 BELFORT Cedex Tél 03.84.21.03.07 / Fax 03.84.26.76.03

E-mail : ud90@cgt.fr Site : www.cgt-belfort.fr

**Monsieur le Préfet Du
Territoire de Belfort**

Belfort le 6 novembre 2020,

Monsieur le préfet,

L'UD CGT du territoire de Belfort considère que le confinement décidé la semaine dernière par le chef de l'Etat est encore plus clair que celui décidé en mars : il s'agit désormais de répondre exclusivement aux impératifs du patronat et en particulier des grands groupes (GAFA, etc.) puisque pour les salariés, tout est dorénavant interdit – ou presque – sauf d'aller travailler. Dans une société capitaliste, seule l'économie est importante. A la CGT nous défendons l'inverse c'est l'humain qui prévaut.

Les mesures liées au re-confinement vont inévitablement accélérer les plans de suppressions d'emplois, de licenciements et une remise en cause des droits auxquels des dizaines voire des centaines de salariés du département sont déjà confrontés, en particulier dans l'industrie (Von Roll, Fim..), prestation de service (AKKA), le commerce, la restauration, etc. C'est en particulier les plus précaires, les « premiers de corvée » les plus exposés, qui subissent de plein fouet cette vague de licenciements. Nous soutenons leurs différentes interventions auprès de vos services et leur mobilisation en cours ou à venir.

Plusieurs syndicats CGT d'entreprise comme GE gaz, Alstom flo, ont interpellés la DIRECCTE départementale sur leurs conditions de vies et de travail qui sont remises en cause par leurs directions au motif de dites mesures COVID-19. Mesures appliquées également d'injonctions dogmatiques concernant le télétravail sans prise en compte de l'intérêt et de la santé des travailleurs. Nous exigeons une réelle prise en compte de ces interpellations, nous ne céderons rien.

L'UD CGT 90 rejette le projet de loi présenté au parlement visant à prolonger l'état

d'urgence jusqu'au 16 février prochain, qui remet en cause le droit du travail (durée hebdomadaire à 60 heures, travail du dimanche facilité, repos quotidien réduit, imposition des congés payés, etc.) et porte gravement atteinte aux libertés publiques et droits fondamentaux. Le retour des attestations, des restrictions de déplacement, des amendes façonne une société de la surveillance et du contrôle que nous dénonçons.

Pour l'UD CGT 90, c'est le gouvernement qui porte l'entière responsabilité de la situation, en refusant de créer les lits d'hôpitaux, de former en urgence des personnels soignants et de mettre en place une stratégie efficace de tests, gratuits tout comme les masques. Nous condamnons la politique du ministère de la Santé et de l'ARS Bourgogne Franche Comté, qui poursuivent leur politique de fusion des hôpitaux au travers de la mise en place des groupements hospitaliers (GH), avec à la clé des centaines de suppressions de lits et de postes dans les mois et années à venir. Le PLFSS 2021 s'il était voté en l'état entérinerait une baisse de moyens.

C'est inacceptable ! Nous exigeons l'arrêt des fermetures de lits, de service, et la création immédiate des lits et des postes nécessaires à l'hôpital.

Dans l'enseignement, alors que la situation est connue depuis des mois, et qu'il est avéré que les lieux scolaires sont aussi propices aux contaminations, il est inadmissible que rien n'ait été préparé pour permettre de travailler en toute sécurité : pas de recrutements supplémentaires, pas de plan d'urgence pour la réquisition de locaux. L'UD CGT 90 soutient toutes les mobilisations, droits de retrait, grèves engagées dès la rentrée et qui se poursuivront par l'appel à la grève du 10 novembre par les personnels de l'Education nationale avec leurs organisations syndicales, ainsi que par les lycéens sur lesquels s'abat à nouveau la répression, ce que notre organisation condamne.

Nous soutenons dans toutes les branches et dans tous les secteurs les salariés engagés avec leurs organisations syndicales dans l'action syndicale revendicative dans le public et dans le privé. Et, à ce titre, l'UD CGT 90 entend jouer tout son rôle et occuper toute sa place dans la défense des intérêts des salariés : c'est en ce sens que nous avons adressé plusieurs demandes à vos services en leur demandant de prendre acte de l'édition d'attestation-employeur par notre organisation, permettant la libre circulation de tous nos mandatés assurant des missions d'intérêt général et ayant besoin de documentations ou renseignements auprès de leur UD CGT 90. Et de faire respecter cette règle pour celles et ceux placés en télétravail par leurs employeurs.

Nous exigeons la possibilité d'accueillir les salariés, pendant et en dehors des heures de travail : puisque l'activité professionnelle est maintenue, les salariés doivent pouvoir être défendus, ce qui suppose des échanges en présence physique sur prise de rendez-vous, dans le respect bien entendu des gestes barrières, si la situation en est rendue nécessaire, car nous agissons dans leurs intérêts. Enfin, l'UD CGT 90 réaffirme l'exigence d'abandon immédiat des réformes sur les retraites et sur l'assurance-chômage.

Pour l'UD CGT du Territoire de Belfort